

VILLE DE PIKINE



ANALYSE : Délibération autorisant la signature d'une convention de partenariat avec Rockefeller Philantropy Advisors (RPA).

Le Conseil de la Ville de Pikine en sa séance du 02 mai 2024

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités territoriales, modifiée ;
Vu le décret n° 2014-830 du 30 juin 2014 portant création des villes de Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et Thiès ;
Vu la délibération n° 01 en date du 15 février 2022 portant élection des adjoints au maire de la ville de Pikine ;
Vu le procès-verbal en date du 15 février 2022 de la réunion d'installation du Maire et de l'élection des adjoints au Maire de la Ville de Pikine ;
Sur le rapport de présentation du Maire de la ville de Pikine ;

- **DELIBERE** -

Article premier : Il est autorisé au Maire, la signature avec Rockefeller Philantropy Advisors (RPA), d'une convention de partenariat pour la mise en œuvre d'approches de pointe en matière d'engagement climatique des jeunes de la ville.

Article 2 : Cette convention a pour but d'établir des partenariats étroits avec les jeunes en tant que co-concepteurs, co-créateurs et co-gouverneurs de projets axés sur le climat, en allant au-delà de la simple collecte d'informations auprès des jeunes sur les projets climatiques proposés par la ville.

Article 3 : La présente délibération sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait et délibéré en Mairie, le 02 Mai 2024

Le Maire
Abdoulaye THIMBO



Réunion du Conseil Municipal de la Ville de Pikine
Le 02 Mai 2024

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ROCKEFELLER PHILANTHROPY ADVISORS (RPA).

RAPPORT DE PRESENTATION

La ville de Pikine qui, depuis son adhésion à la convention des Maires en Afrique Subsaharienne (COM SSA), se distingue par ses nombreuses initiatives en faveur du Climat vient d'être sélectionnée pour le FONDS D'ACTION BLOOMBERG PHILANTHROPIES POUR LA JEUNESSE ET LE CLIMAT.

Mis en place par Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et le Bloomberg Center for Public Innovation (BCPI) de l'Université Johns Hopkins, le Fonds de Bloomberg Philanthropies pour la jeunesse et l'action climatique aidera les villes à apprendre et à mettre en œuvre rapidement des approches de pointe en matière d'engagement des résidents afin d'établir des partenariats globaux avec leurs jeunes résidents pour proposer, lancer et célébrer un large éventail de projets axés sur le climat.

En outre, le Fonds fournira une assistance technique et une subvention initiale de 50 000 USD en 2024. Cette subvention servira à lancer et à soutenir rapidement des projets climatiques menés par des jeunes sur une période de 6 mois par la distribution locale de micro-subventions de 1 000 à 5 000 USD. Les initiatives financées par ces micro-subventions, proposées par les jeunes et sélectionnées par la ville devraient susciter une prise de conscience et une action au sein des communautés afin de faire progresser des objectifs climatiques aussi essentiels que le respect de la décarbonisation et la réduction des émissions liées à la consommation.

Ce programme aidera donc la Ville à développer un partenariat étroit avec les jeunes en tant que co-concepteurs, co-créateurs et co-gouverneurs de projets axés sur le climat.

Pour participer à cette phase initiale, le Maire de la Ville est invité à signer une convention de partenariat avec Rockefeller Philanthropy Advisors (RPA). A cet effet, l'autorisation du conseil municipal est requise.

Telle est Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'économie du présent projet de délibération soumis à votre examen.

Le MAIRE

Abdoulaye THIMBO